

Saint Gilles les bains, le 7 avril 2019

La chambre Régionale des Comptes rétablit la vérité sur la gestion de l'Aurar.

Nous avons reçu **le rapport définitif** de la Chambre régionale des comptes de la Réunion portant sur le contrôle de la gestion de l'AURAR.

Dans le respect de la procédure contradictoire qui ouvre un nouveau délai d'un mois pour faire valoir nos dernières observations, nous ne communiquerons donc pas sur ces conclusions. A ce stade, nous pouvons exprimer **notre très grande satisfaction** sur le rapport définitif qui intègre largement notre argumentation. Et corrige certaines erreurs et interprétations sur la base desquelles les détracteurs de l'AURAR ont relancé leur entreprise de destruction.

La publication du rapport définitif de la CRC mettra **un terme aux mensonges**, amalgames et insinuations calomnieuses colportées depuis 21 mois par le Journal de l'île de La Réunion (JIR), et malheureusement repris par quelques titres de la presse nationale.

Notre déception a été grande de voir en effet que des journaux comme Le Monde et Le Figaro aient pu reprendre – sans investigation complémentaire – les informations du JIR. L'intervention de David Gruson, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a sûrement crédibilisé **les accusations portées contre l'AURAR**. David Gruson a usé et abusé de son magistère : Ex DG Du Chu de La Réunion, Ex délégué national de la puissante Fédération hospitalière de France, magistrat financier à la Cour des comptes.

Qu'un conseiller de la cour des comptes, autoproclamé "lanceur d'alertes" et "expert en éthique de la santé" (sic) ait pu ainsi violer les principes les plus fondamentaux de notre droit est sidérant. Dans l'interview accordée au Figaro, il réitère les graves accusations contre l'AURAR **sans aucune preuve**.

Au-delà des déclarations tendant à donner du crédit aux prétendues dérives financières de l'AURAR, il renouvelle dans Le Figaro son accusation scélérate et infamante d'un "système opaque tournant à plein régime pour maintenir contre leur intérêt médical les patients dialysés en centre et en unité de dialyse médicalisée, dégager de la rentabilité et empêcher en pratique leur orientation vers la greffe et des modes de prise en charge autonome à domicile".

Monsieur Gruson **aura à s'expliquer devant le tribunal correctionnel de ses propos** qui incriminent, au-delà de l'institution AURAR, toute une communauté médicale et soignante.

Monsieur David Gruson cloué au pilori par un rapport de l'IGAS pour sa "gestion calamiteuse du CHU de La Réunion", limogé de ses fonctions de Délégué national de la FH pour "grave rupture de confiance" ne se réhabilitera pas sur le dos de l'AURAR en inventant de toute pièce une fiction qu'il a appelée "le dialyse gate" (!)

Pas plus que le JIR n'est le Washington Post, David Gruson n'est pas "la fille de Brest" qui a révélé le scandale du Mediator !

A l'AURAR, nous sommes dans la réalité : celle d'une prise en charge de qualité, constamment certifiée par la Haute autorité de santé qui lui a décerné la note À, niveau maximum.

Et avec le concours de professionnels de santé qualifiés et impliqués que nous remercions ici pour leur soutien et leur fidélité.

Ensemble, nous continuerons à avancer !

Le Président, Dr Christophe KICHENIN
La Directrice Générale, Marie rose WON FAH HIN